A.S.P.E.C.T.

## Association pour la sauvegarde

et la promotion de l’environnement

du Conquet

1 rue Aristide Briand

## 29217 Le Conquet

Le Conquet, le 26/03/2014

# Réunion du Conseil d’Administration du 26/02/2014

Etaient présents :

Alain Brenterc’h

Mme Marie-Claude Burdin

M Jean Chabrol

Mme Josiane Clochon

M Christian Garnier

M Philippe Gay

Mme Michèle Gendrot

M Laurent Guillois

M Christian Pérès

Jacqueline Ruel

* **Présidence de ASPECT**

Philippe Gay se présentant aux élections se pose la question de sa mise en disponibilité de la présidence de ASPECT durant cette période, pour avoir une plus grande liberté de parole. Pour la tête de liste, il n’y a pas de problème à rester Président : s’il est élu, il remettra son mandat lors de la prochaine AG en avril.

Après un tour de table où chacun a pu s’exprimer et où plusieurs solutions ont été évoquées, il est décidé que Philippe reste en place et que s’il est élu, il prend l’engagement officiel de démissionner comme les statuts lui en font l’obligation.

* **Courrier aux Candidats**

Nos questions écrites sont adressées aux 2 candidats et pour le moment, seul Philippe Bazire a répondu. Il serait intéressant d’exploiter les réponses de Ph.Bazire sur le site.

Ph.Bazire s’engage, s’il est élu à appliquer de façon plus exigeante les règles, et à faire participer davantage les Conquétois sur l’application.

Il faut qu’elles soient connues publiquement. La question est : Qui va prendre la parole lors des réunions publiques et comment ?

Josiane interviendra à Beauséjour lors des réunions de Ph.Bazire et de X.Jean

Jean interviendra à Lochrist

* **Modification du PLU sur Ste Barbe**

La modification a été validée ce qui va permettre le dépôt du permis de construire : pour le moment, aucun permis déposé mais les modifications seront importantes.

* **PLU**

Le PLU est le chapeau : AVAP ajoute au PLU des zones spécifiques, des critères complémentaires.

Le PLU est maintenant applicable mais c’est insuffisant. Il faut agir assez vite et faire avec l’intercommunalité. Ne pas oublier que le Maire peut s’opposer à un permis de construire : c’est lui qui a le dernier mot.

Le 13/03, Ph.Gay participe à la réunion AVAP avec le Maire, Riou, Milin, Quellec et les ABF.

Il faut savoir que AVAP c’est des contraintes, il y aura un énorme cahier des charges.

Ch.Garnier rajoute que AVAP est un diagnostic et que le PLU, cela prendra 2 à 3 ans ou plus si intercommunalité

* **Les TAP**

Aucune info

* **Les permis de construire en cours**

Milin Avel : 2 permis ont été déposés : lot 13 et lot 15

Bretagne Vivante attaque. Il s’agit d’un espace remarquable au sens « loi littoral »

Croas ar Veyer: lot 12

Rue Pen ar streat

Ste Barbe

Le problème a été mal géré : si la mairie avait réglé le problème de l’ascenseur, on n’en serait pas à la construction rue Ste Barbe. M. Gervais va au tribunal administratif ; il n’a même pas obtenu de RV avec le Maire mais avec le secrétaire général !

Philippe s’engage, s’il est élu, à exploiter les lois existantes et savoir dire non ou négocier.

Rue Dom Michel le Nobletz

Le mur sera remonté à l’identique